

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET
D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE SAINT LEGER AUX BOIS**

(Siège : 15B Rue de l'Eglise – 76340 REALCAMP)

COMMUNES CONCERNEES :

- Périmètres Immédiat : SAINT MARTIN AU BOSC
- Périmètre Rapproché : SAINT MARTIN AU BOSC, CAMPNEUSEVILLE

**PROJET DE DERIVATION DES EAUX ET DE PROTECTION
CONTRE LA POLLUTION DU CAPTAGE D'EAU POTABLE**

Forage AEP de SAINT MARTIN AU BOSC

Référence nationale BSS : 00603X0001 / BSS000ENWZ

DOSSIER D'ENQUETES PUBLIQUE ET PARCELLAIRE

- PIECE N° 1 - Arrêté préfectoral précisant les dates d'ouverture et de clôture des enquêtes conjointes, préalables à la DUP
- PIECE N° 2 - Délibération de lancement de la procédure
- PIECE N° 3 - Notice explicative
- PIECE N° 4 - Etudes techniques préalables
- PIECE N° 5 - Porter à connaissance (Code de l'Environnement)
- PIECE N° 6 - Evaluation de la protection
- PIECE N° 7 - Rapport de l'hydrogéologue
- PIECE N° 8 - Analyses CEE
- PIECE N° 9 - Plan de situation
- PIECE N° 10 - Plan parcellaire des PPI et PPR
- PIECE N° 11 - Projet d'acte réglementaire

ANNEXES

- PIECE N° 12 - Cinq Ampliations de l'Arrêté destinées à l'affichage
- PIECE N° 13 - Certificat de publicité, d'affichage et de dépôt
- PIECE N° 14 - Registre d'Enquête d'Utilité Publique
- PIECE N° 15 - Etat parcellaire
- PIECE N° 16 - Registre d'Enquête Parcellaire